



 MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 10 février 2025 à 19 h 30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

Sont absents :

Madame Caroline Desrosiers, Conseillère district 5

Sont également présents :

Madame Anne-Claire Robert, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1.0 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, la mairesse déclare la séance ouverte.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

8443-02-25

- 1.0 Ouverture de l'assemblée**
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour**
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée**

- 4.0 Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025

- 5.0 Finances, Administration et Greffe**
 - 5.01 Journal des factures payées et des factures à payer
 - 5.02 Demande d'autorisation de barrage routier le 13 décembre 2025 pour la Guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut
 - 5.03 Adoption de la Politique de gestion documentaire et des archives
 - 5.04 Adoption de la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes sans but lucratif et aux regroupements du milieu
 - 5.05 Demande de don - Prévoyance envers les aînés
 - 5.06 Demande de don - Palliaco
 - 5.07 Demande de don - Club aquatique des Laurentides (CALAU)
 - 5.08 Demande de don - L'Ombre-Elle
 - 5.09 Demande de don - Loisirs Laurentides
 - 5.10 Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge - Dénonciation au gouvernement du Québec - Absence d'ajustement financier
 - 5.11 Autorisation pour acquérir une partie du lot 1 921 227 - Chemin des Cocotiers
 - 5.12 Ajustement dans le règlement d'emprunt numéro 336-2013
 - 5.13 Ajustement dans le règlement d'emprunt numéro 399-2016



- 5.14 Autorisation de signature de la Convention collective 2025-2029
- 5.15 Autorisation de signature concernant l'adhésion au Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ)
- 5.16 Adoption du salaire des cadres pour 2025
- 5.17 Modifications des heures d'ouverture de l'hôtel de ville
- 5.18 Ressources humaines - Service des loisirs
- 5.19 Adoption du salaire des pompiers pour 2025

- 6.0 Travaux publics et voirie**
- 6.01 Plan d'aménagement - Chemin des Capelans
- 6.02 Octroi de contrat d'ingénierie - Réfection chemin des Pinsons
- 6.03 Mandats d'ingénierie - Chemin des Mouettes, chemin Beakie, chemin Godefroy et chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

- 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
- 7.01 Dépôt de la liste des employés engagés en février 2025 pour le camp de jour Magicoparc été 2025
- 7.02 Dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises
- 7.03 Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées

- 8.0 Urbanisme**
- 8.01 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 20 janvier 2025
- 8.02 Dépôt du rapport des activités de l'année 2024 de la SPCA LaurentidesLabelle (SPCALL)
- 8.03 Déclaration d'intention visant une aide aux citoyens afin de se prémunir d'un détecteur de radon
- 8.04 Adoption du règlement numéro 1001-46-2024 modifiant l'annexe B du règlement de zonage 1001 afin d'intégrer une note particulière concernant l'implantation des bâtiments dans le projet Clos Dominique (chemin des Saules)
- 8.05 Adoption du règlement numéro 1001-47-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin d'autoriser certaines constructions et équipements accessoires dans la cour avant et avant secondaire
- 8.06 Adoption du règlement numéro 1001-48-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 et ses amendements visant à modifier les dispositions encadrant les travaux d'aménagement forestier
- 8.07 Adoption du règlement numéro 1004-15-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin de prescrire des modalités relatives à l'abattage d'arbres et aux coupes forestières
- 8.08 Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 1010-01-2025 afin de préciser les champs d'application spécifiques relatifs à la location de résidence de tourisme de court séjour et à l'établissement de résidence principale
- 8.09 Nominations au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- 9.0 Sécurité publique et incendie**
- 9.01 Entérinement d'embauche de deux (2) pompiers à temps partiel

- 10.0 Environnement**
- 10.01 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement (CCE) tenue le 27 janvier 2025



10.02 Déclaration d'Engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord - Signature officielle demandée

10.03 Octroi de contrat - Surveillance des barrages à forte contenance X0005033, X0005034, X0005035, X0005020 et X2181546 - Années 2025 à 2028

10.04 Octroi du contrat au CRE Laurentides pour un agent de liaison à l'été 2025

11.0 Divers

12.0 Correspondance

13.0 Période de questions

14.0 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2

Que l'ordre du jour tel que proposé soit adopté.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

4.0 Adoption procès-verbal

8444-02-25

4.01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents à la séance ordinaire du 13 janvier 2025 déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE DISTRICT 3

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025.

SEULS LES CONSEILLERS PRÉSENTS À LA SÉANCE VISÉE PAR CETTE RÉOLUTION VOTENT.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8445-02-25

5.0 Finances, administration et greffe

5.01 Journal des factures payées et des factures à payer

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2

D'accepter la liste des factures payées au 31 janvier 2025 pour un montant de 232 111,69 \$.

Chèques numéros : 21141 à 21142, 21143 à 21144, 21146 et 21145 ;

Dépôts directs numéros : 2467 à 2470, 2471 à 2475, 2476 à 2483 et 2484 ;

Prélèvements bancaires numéros : 3136, 3137 à 3144, 3145 à 3147 et 3148 à 3160.

D'accepter la liste des factures à payer au 31 janvier 2025 pour un montant de 92 487,31 \$.

Chèques numéros : 21157 à 21166 et 21147 à 21156 ;

Dépôts directs numéros : 2494 à 2526 et 2485 à 2493.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8446-02-25

5.02 Demande d'autorisation de barrage routier le 13 décembre 2025 pour la Guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut

ATTENDU QUE l'organisme sans but lucratif le Garde-manger des Pays-d'en-Haut a déposé une demande pour obtenir l'autorisation de tenir un barrage à l'intersection des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs le samedi 13 décembre 2025 de 9 h à 16 h dans le cadre d'une levée de fonds pour la Guignolée 2025 ;

ATTENDU QUE cet organisme effectue ce type de barrage pour la Guignolée depuis plus d'une dizaine d'années à Sainte-Anne-des-Lacs.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE DISTRICT 3

D'autoriser l'organisme Garde-Manger des Pays-d'en-Haut à tenir un barrage routier au coin des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs le samedi 13 décembre 2025 de 9 h à 16 h dans le cadre d'une levée de fonds pour la Guignolée 2025.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8447-02-25

5.03 Adoption de la Politique de gestion documentaire et des archives

ATTENDU QUE l'article 6 de la *Loi sur les archives* prévoit que les organismes publics adoptent une Politique pour la gestion de leurs documents actifs, semi-actifs et inactifs ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs reconnaît que l'ensemble de ses documents représentent un actif informationnel riche et que ces documents contribuent à la réalisation de la mission de la Municipalité et à la constitution de sa mémoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite établir ses orientations en matière de gestion des documents et des archives afin de gérer l'ensemble du cycle de vie de leurs documents, d'assurer l'efficacité de leurs opérations administratives tout en respectant ses obligations légales ;

ATTENDU QUE conformément à la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*, la Municipalité souhaite se doter des orientations visant la numérisation des documents afin de diminuer l'empreinte écologique et réduire l'espace d'entreposage ainsi que permettre la consultation à distance.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOHN DALZELL, CONSEILLER DISTRICT 1

D'adopter la Politique de gestion documentaire et des archives numéro 2025-02.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8448-02-25

5.04 Adoption de la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes sans but lucratif et aux regroupements du milieu

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît l'importance du rôle que portent les organismes et les regroupements du milieu à caractère non lucratif oeuvrant sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite préciser les paramètres permettant aux organismes et aux regroupements du milieu de bénéficier d'une aide financière directe ou d'un soutien municipal ;



ATTENDU la demande du Conseil municipal suivant la résolution numéro 8437-01-25 adoptée lors de la séance du 13 janvier 2025, visant la préparation d'une nouvelle Politique pour la séance du 10 février 2025.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'adopter la Politique d'aide financière et de soutien aux organismes sans but lucratif et aux regroupements du milieu numéro 2025-01.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8449-02-25

5.05 Demande de don - Prévoyance envers les aînés

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de don de la part de l'organisme sans but lucratif Prévoyance envers les aînés des Laurentides ayant comme mission l'amélioration de la qualité de vie des aînés par des activités de prévention, de sensibilisation, d'information et de sécurisation des aînés vivant des situations de vulnérabilité ;

ATTENDU QUE ce don permettra à cet organisme de consolider son offre de service sur le territoire de la municipalité et de poursuivre le déploiement du programme des Éclaireurs afin d'accompagner les aînés vers la ressource appropriée selon leurs besoins ou la situation vécue.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

D'octroyer un don de 300 \$ à l'organisme sans but lucratif Prévoyance envers les aînés des Laurentides.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8450-02-25

5.06 Demande de don - Palliaco

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de don de la part de l'organisme sans but lucratif Palliaco, organisme offrant des services de soutien, d'accompagnement et de répit pour les personnes atteintes de cancer, les malades en fin de vie, leurs proches aidants ou les personnes en deuil ;



ATTENDU QUE cet organisme a offert au cours de la dernière année, des services à 32 personnes de notre municipalité, soit des services aux personnes endeuillées, aux personnes malades à domicile et aux proches aidants.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN HARVEY,
CONSEILLER DISTRICT 6**

D'octroyer un don de 300 \$ à l'organisme sans but lucratif Palliaccio.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8451-02-25

5.07 Demande de don - Club aquatique des Laurentides (CALAU)

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de don de la part de CALAU, un nouvel organisme sportif, sans but lucratif, dédié à la natation ;

ATTENDU QUE ce don permettra à cet organisme de favoriser le développement sportif local, en offrant à la fois un cadre d'excellence pour les jeunes nageurs et une opportunité de pratique pour les adultes passionnés.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'octroyer un don de 100 \$ à l'organisme sans but lucratif Club aquatique des Laurentides (CALAU).

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8452-02-25

5.08 Demande de don - L'Ombre-Elle

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de don de la part de l'organisme sans but lucratif L'Ombre-Elle, maison d'aide et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant ;

ATTENDU QUE cet organisme situé à Sainte-Agathe-des-Monts offre des services aux citoyennes de Sainte-Anne-des-Lacs ;



ATTENDU QUE cet organisme sollicite le soutien de la municipalité en tant que Municipalité alliée contre la violence conjugale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

D'octroyer un don de 300 \$ à l'organisme sans but lucratif L'Ombre-Elle.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8453-02-25

5.09 Demande de don - Loisirs Laurentides

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de don de la part de Loisirs Laurentides pour leur Fonds de l'athlète des Laurentides de l'année 2025.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'octroyer un don de 121,11 \$ à l'organisme Loisirs Laurentides.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8454-02-25

5.10 Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge - Dénonciation au gouvernement du Québec - Absence d'ajustement financier

ATTENDU la résolution numéro 12-25 de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT que plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle ;

CONSIDÉRANT que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante



des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population ;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes) ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle ;

CONSIDÉRANT par ailleurs que le financement promis à la MRC de Brome-Missisquoi et aux municipalités locales de son territoire à la suite du changement de région administrative n'a pas été ajusté systématiquement, ce qui a eu un impact négatif sur leurs finances, et ce, malgré les engagements du Gouvernement du Québec ;

Il est proposé par Daniel Lanoue.

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU :

De demander au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la ministre et députée de notre territoire, madame Isabelle Charest.

De transmettre également une copie de la présente résolution aux MRC du Québec de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs sont en accord avec les énoncées de la résolution numéro 12-25 de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

D'appuyer la résolution numéro 12-25 de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge ;

De transmettre une copie de la présente résolution à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge ainsi qu'aux instances gouvernementales précises dans la résolution 12-25 ci-haut.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8455-02-25

5.11 Autorisation pour acquérir une partie du lot 1 921 227 - Chemin des Cocotiers

ATTENDU QUE le chemin de Cocotiers étant le lot 1 922 265 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, est un chemin public sous la responsabilité de la Municipalité ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de permettre un rond de virage au bout du chemin des Cocotiers, afin de permettre aux véhicules chargés de l'entretien du chemin et aux véhicules d'urgence de circuler ;

ATTENDU les discussions avec le propriétaire du lot 1 921 227, cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne visant l'acquisition d'une partie dudit lot ;

ATTENDU QUE dans ce contexte, la Municipalité est favorable à une acquisition d'une partie du lot 1 921 227 ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite engager les services d'un arpenteur-géomètre afin de déterminer la superficie du terrain objet de l'achat.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'autoriser l'acquisition, au coût de 11 740 \$ taxes incluses, d'une partie du lot 1 921 227 cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne selon les termes du protocole d'entente à être signée par le propriétaire du lot 1 921 227 et les représentants autorisés de la Municipalité ;

D'autoriser madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution ;

Que les frais d'arpentage et de notaires soient assumés par la Municipalité ;

Que tous les autres frais soient assumés par le propriétaire du lot 1 921 227 ;

Que la résolution numéro 8338-10-24 soit abrogée et remplacée par la présente résolution.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Madame Caroline Desrosiers, Conseillère district 5
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Les sommes seront imputées au poste budgétaire numéro 02-19000-411 pour les honoraires et au surplus non affecté pour l'acquisition.

8456-02-25

5.12 Ajustement dans le règlement d'emprunt numéro 336-2013

ATTENDU le règlement numéro 336-2013 décrétant l'exécution des travaux estimés à 430 000 \$ pour rendre conforme les chemins des Merisiers, des Moucherolles et des Moqueurs dans le but de les municipaliser et d'autoriser un emprunt maximal de 400 000 \$ en vigueur ;



ATTENDU QUE suite à une opération cadastrale, il y a lieu de modifier l'article 5 dudit règlement afin de retirer les matricules 5679-83-7583 et 5679-84-1526, lesquels ont été fusionnés et ont formé le nouveau matricule 5679-84-4703.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

De retirer les matricules 5679-83-7583 et 5679-84-1526 et d'ajouter le nouveau matricule résultant de leur fusion, étant le matricule 5679-84-4703 au tableau suivant :

Identification	Répartition		Identification	Répartition
5679-65-5878	3.031 %		5679-87-5461	3.031 %
5679-66-6537	3.031 %		5679-87-5461	3.031 %
5679-74-8375	3.031 %		5679-88-4668	3.031 %
5679-75-0944	3.031 %		5679-88-9216	3.031 %
5679-75-4025	3.031 %		5679-94-2981	3.031 %
5679-75-6403	3.031 %		5679-94-5547	3.031 %
5679-76-3537	3.031 %		5679-96-066	3.031 %
5679-76-7280	3.031 %		5679-96-5306	3.031 %
5679-76-8211	3.031 %		5679-96-5982	3.031 %
5679-78-5304	3.031 %		5679-97-0715	3.031 %
5679-78-8644	3.031 %		5679-97-2679	3.031 %
5679-84-4703	3.031 %		5679-97-6748	3.031 %
5679-84-9199	3.031 %		5679-98-7261	3.031 %
5679-85-2288	3.031 %		5779-05-5868	3.031 %
5679-85-5566	3.031 %		5779-06-5472	3.031 %
5679-85-7736	3.031 %		5779-07-0211	3.031 %
5679-86-5466	3.031 %		5779-16-2310	3.031 %



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8457-02-25

5.13 Ajustement dans le règlement d'emprunt numéro 399-2016

ATTENDU le règlement numéro 399-2016 décrétant une dépense de 85 000 \$ et un emprunt de 63 750 \$ pour l'asphaltage des chemins des Clématites et des Chysanthèmes en vigueur ;

ATTENDU QUE suite à une opération cadastrale, il y a lieu de modifier l'article 4 dudit règlement afin de retirer les matricules 5880-28-4071 et 5880-29-2819, lesquels ont été fusionnés et ont formé le nouveau matricule 5880-28-3399.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2

De retirer les matricules 5880-28-4071 et 5880-29-2819 et d'ajouter le nouveau matricule résultant de leur fusion, étant le matricule 5880-28-3399 au tableau suivant :

Identification	Répartition		Identification	Répartition
5880-28-3399	7.4070 %		5881-10-6418	7.4070 %
5880-29-2979	7.4070 %		5881-11-9894	7.4070 %
5880-38-1372	7.4070 %		5881-20-2334	7.4070 %
5880-39-2860	7.4070 %		5881-21-1607	7.4070 %
5880-39-9477	7.4070 %		5881-22-8736	7.4070 %
5881-10-4694	3.7090 %		5881-30-2127	7.4070 %
5880-48-2871	7.4070 %		5881-31-0203	7.4070 %

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6



S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8458-02-25

5.14 Autorisation de signature de la Convention collective 2025-2029

ATTENDU QUE la convention collective entre la municipalité et le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 3894, représentant les employés cols blancs et cols bleus est arrivée à échéance le 31 décembre 2024 ;

ATTENDU QUE, suite à plusieurs séances de négociation à l'automne 2024 et début 2025, la partie patronale ainsi que la partie syndicale sont arrivées à une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective 2025-2029.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOHN DALZELL, CONSEILLER DISTRICT 1

D'autoriser madame Catherine Hamé, mairesse ainsi que madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière à signer la nouvelle convention collective 2025-2029.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les sommes seront imputées aux postes budgétaires du budget 2025 de la masse salariale de chacun des services.

8459-02-25

5.15 Autorisation de signature concernant l'adhésion au Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ)

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs souhaite adhérer au Régime de retraite à prestation déterminée par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) relativement à la participation de travailleurs à son emploi ;

ATTENDU QUE le RRFS-FTQ est enregistré à Retraite Québec en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite pour une entrée en vigueur le 1er juin 2008 ;

ATTENDU QU'une telle déclaration est requise en vertu de cette Loi.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOHN DALZELL, CONSEILLER DISTRICT 1

D'autoriser madame Catherine Hamé, mairesse ainsi que madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière à signer la « Convention d'administration avec l'employeur » ainsi que tous les documents requis avec le Comité de retraite du RRFS-FTQ visant l'adhésion des employés et fonctionnaires à l'emploi de la Municipalité au Régime de retraite à prestation déterminé par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) ;

De plus, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs atteste son consentement aux obligations qui lui incombent en vertu du RRFS-FTQ.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les sommes seront imputées aux postes budgétaires dédiés à la retraite, du budget 2025, de chacun des services.

8460-02-25

5.16 Adoption du salaire des cadres pour 2025

ATTENDU le point 8.4 sur l'augmentation annuelle de la Politique relative aux conditions de travail générales des employés de niveau cadre ;

ATTENDU la nécessité de clarifier le point 8.4 de la Politique relative aux conditions de travail générales des employés de niveau cadre et la recommandation des auditeurs de la municipalité ;

ATTENDU les modifications aux modalités du régime de retraite de tous les employés syndiqués cols blancs, cols bleus ainsi que les pompiers et dans un désir d'uniformisation des avantages sociaux pour la retraite ;

ATTENDU l'évaluation du marché pour l'année 2025 et la recommandation positive de la directrice générale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'octroyer une augmentation salariale de 3.5 % à l'échelle salariale des cadres pour l'année 2025, rétroactivement au 1er janvier 2025 ;

De modifier les cotisations employeur et employés du régime de retraite à 8.1 % du salaire régulier, à la même date que les employés syndiqués et du groupe des pompiers.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les sommes seront imputées aux postes budgétaires du budget 2025 de la masse salariale et dédiées à la retraite, de chacun des services.

8461-02-25

5.17 Modifications des heures d'ouverture de l'hôtel de ville

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'augmenter les heures de service aux citoyens à l'hôtel de ville ;

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'harmoniser les heures d'ouverture de l'hôtel de ville avec les besoins réels des citoyens en fonction des pointes d'achalandage ;



ATTENDU le virage numérique des services municipaux permettant plusieurs transactions en ligne, en dehors des heures d'ouverture ;

ATTENDU l'entente de principe de la nouvelle convention collective de travail 2025-2029 entre le Syndicat canadien de la fonction publique section 3894 et la Municipalité, modifiant les horaires de travail des employés.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

De modifier les heures d'ouverture de l'hôtel de ville comme suit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi, et ce, à partir du lundi 17 février 2025.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8462-02-25

5.18 Ressources humaines - Service des Loisirs

ATTENDU l'achalandage actuel de la bibliothèque et la nécessité de ressources humaines suffisantes afin de bien répondre aux besoins des usagers ;

ATTENDU la recommandation du Réseau Biblio, afin d'améliorer le niveau de qualité de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs ;

ATTENDU les besoins récurrents pour nos installations et pour la logistique du Service des loisirs ;

ATTENDU la disponibilité du poste de préposé aux installations qui demeure vacant ;

ATTENDU la restructuration organisationnelle effectuée en 2023 au sens de la résolution numéro 7721-02-23, occasionnant le retrait de plusieurs tâches et la répartition des tâches et responsabilités à la direction générale et à l'adjointe au Service des loisirs ;

ATTENDU la nécessité de mieux répartir les tâches et responsabilités actuelles du Service des loisirs entre les cols blancs, les cadres et la direction générale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

De créer un poste permanent temps partiel à horaire flexible de commis aux prêts à la bibliothèque, à raison de 15 heures par semaine et de procéder à son affichage ;

D'afficher le poste de préposé aux installations à horaire flexible ;

D'abolir le poste d'adjointe au Service des loisirs ;

De créer un poste cadre permanent temps plein de coordonnateur au Service des loisirs et de procéder à son affichage.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8463-02-25

5.19 Adoption du salaire des pompiers pour 2025

ATTENDU la Politique relative aux conditions de travail des pompiers 2022-2027 adoptée dans la résolution numéro 7517-04-22 ;

ATTENDU les clauses remorques concernant les salaires et la contribution pour la retraite avec la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3894 ;

ATTENDU le renouvellement de la convention collective pour les années 2025-2029.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

Que les salaires du groupe des pompiers de Sainte-Anne-des-Lacs suivent la progression des salaires de l'échelle salariale des employés syndiqués cols blancs et cols bleus pour les années 2025 à 2029 ;

De modifier les cotisations employeur et employés du régime de retraite à 8.1 % du salaire régulier, à la même date que les employés syndiqués.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les sommes seront imputées aux postes budgétaires du budget 2025 de la masse salariale et dédiées à la retraite du Service incendies.

6.0 Travaux publics et voirie

8464-02-25

6.01 Plan d'aménagement - Chemin des Capelans

ATTENDU les démarches déjà effectuées en 2020 pour établir un passage de sécurité entre la Ville de Prévost et la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au bout du chemin des Capelans ;

ATTENDU la volonté des deux municipalités de poursuivre ce projet de sécurité civile pour les citoyens des deux territoires ;

ATTENDU le plan d'aménagement reçu le 9 novembre 2020 maintenant désuet étant donné la construction résidentielle dans ce secteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**



De mandater l'administration afin de faire toute les démarches utiles pour mettre à jour le plan d'aménagement en collaboration avec la Ville de Prévost.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-32000-411.

8465-02-25

6.02 Octroi de contrat d'ingénierie - Réfection chemin des Pinsons

ATTENDU la volonté du conseil municipal de procéder à l'entretien de ses chemins selon la planification financière de son plan triennal 2025-2027 ;

ATTENDU la mise en place d'un règlement d'emprunt parapluie numéro 605-2024 adopté lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2024 pour la réalisation de travaux routiers en 2025 ;

ATTENDU les plans et devis déjà réalisés et déposés, par la firme EXP le 22 juillet 2022 pour le chemin des Pinsons ;

ATTENDU l'offre de service reçue le 5 février 2025 par la firme EXP pour la mise à jour des plans et devis, appels d'offres et surveillance de chantier pour le projet de réfection du chemin des Pinsons, durant la saison estivale 2025.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN HARVEY,
CONSEILLER DISTRICT 6**

D'octroyer le contrat d'ingénierie à la firme EXP pour un montant de 50 800 \$ plus taxes pour la réfection du chemin des Pinsons.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La somme sera imputée au règlement d'emprunt numéro 605-2024.

8466-02-25

6.03 Mandats d'ingénierie - Chemin des Mouettes, chemin Beakie, chemin Godefroy et chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

ATTENDU la volonté du conseil municipal de procéder à l'entretien de ses chemins selon la planification financière de son plan triennal 2025-2027 ;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de protéger les lacs, cours d'eau et milieux humides de déversements de matériel provenant des chemins, dont les abrasifs d'hiver ;

ATTENDU la planification du PIIRL priorisant les actions sur les chemins collecteurs et permettant d'effectuer des demandes de subvention au PAVL.



**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

De mandater l'administration d'effectuer toutes les démarches nécessaires afin d'effectuer la réfection du chemin des Mouettes, dans les meilleurs délais ;

De mandater l'administration d'effectuer toutes les démarches nécessaires afin d'installer un dispositif de rétention des sédiments au niveau du cours d'eau entre le 908 et le 890 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs ;

De mandater l'administration de préparer les dossiers d'ingénierie des chemins Godefroy et Beakie pour dépôt de demande de subvention auprès du PAVL.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les sommes seront imputées dans les différents règlements d'emprunt déjà adoptés, auxquels les projets se réfèrent.

7.0 Loisirs, culture et vie communautaire

8467-02-25

7.01 Dépôt de la liste des employés engagés en février 2025 pour le camp de jour Magicoparc été 2025

Sylvain Harvey, conseiller dépose la liste des employés engagés en février 2025 pour le camp de jour Magicoparc été 2025.

8468-02-25

7.02 Demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, la volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

D'autoriser Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à déposer une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation des festivités de la Fête nationale du Québec 2025.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6



S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8469-02-25

7.03 Demande d'aide financière au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées

ATTENDU QUE le service d'accompagnement sera nécessaire cet été au camp de jour Magicoparc ;

ATTENDU QUE le « Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées » vise à soutenir le milieu dans sa prise en charge des activités de loisir et de sport destinées aux personnes en situation de handicap et, par le fait même, favorise l'enrichissement et l'amélioration continue de l'offre de services en la matière.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

D'autoriser Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.0 Urbanisme

8470-02-25

8.01 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 20 janvier 2025

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller dépose au conseil le procès-verbal de la séance du CCU tenue le 20 janvier 2025.

8471-02-25

8.02 Dépôt du rapport des activités de l'année 2024 de la SPCA Laurentides-Labelle (SPCALL)

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller dépose au conseil le rapport des activités de l'année 2024 de la SPCA Laurentides-Labelle (SPCALL).

8472-02-25

8.03 Déclaration d'intention visant une aide aux citoyens afin de se prémunir d'un détecteur de radon

ATTENDU les représentations citoyennes auprès du conseil municipal afin de pouvoir caractériser le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs relativement à l'éventuelle présence de radon dans ses sols ;



ATTENDU QUE le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols contenant du radium, pouvant s'infiltrer à l'intérieur des bâtiments et qu'il est potentiellement nocif pour la santé lorsque la concentration dépasse 200 Bq/m³ ;

ATTENDU QUE malgré qu'aucun carottage n'ait démontré la présence de radium à Sainte-Anne-des-Lacs, la Municipalité désire encourager les initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

De procéder à l'achat d'un dosimètre qui sera prêté aux citoyens sur demande.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6

S'ABSTIENT :

Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8473-02-25

8.04 Adoption du règlement numéro 1001-46-2024 modifiant l'annexe B du règlement de zonage 1001 afin d'intégrer une note particulière concernant l'implantation des bâtiments dans le projet Clos Dominique (chemin des Saules)

ATTENDU l'avis de motion, le dépôt et l'adoption d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du 11 novembre 2024 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 4 décembre 2024 aux termes d'un avis public publié sur le site internet de la municipalité le 15 novembre 2024 et dans le journal le 20 novembre 2024 ;

ATTENDU l'adoption du deuxième projet de règlement à la séance ordinaire du 9 décembre 2024 ;

ATTENDU QUE ce projet de règlement ne contient aucune norme d'approbation référendaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'adopter le règlement numéro 1001-46-2024 modifiant l'annexe B du règlement de zonage 1001 afin d'intégrer une note particulière concernant l'implantation des bâtiments dans le projet Clos Dominique (chemin des Saules).

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8474-02-25

8.05 Adoption du règlement numéro 1001-47-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin d'autoriser certaines constructions et équipements accessoires dans la cour avant et avant secondaire

ATTENDU l'avis de motion, le dépôt et l'adoption d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du 11 novembre 2024 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 4 décembre 2024 aux termes d'un avis public publié sur le site internet de la municipalité le 15 novembre 2024 et dans le journal le 20 novembre 2024 ;

ATTENDU l'adoption du deuxième projet de règlement à la séance ordinaire du 9 décembre 2024 ;

ATTENDU QU'un avis public d'approbation référendaire a été publié le 27 janvier 2025 ;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2

D'adopter le règlement numéro 1001-47-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin d'autoriser certains constructions et équipements accessoires dans la cour avant et avant secondaire.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8475-02-25

8.06 Adoption du règlement numéro 1001-48-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 et ses amendements visant à modifier les dispositions encadrant les travaux d'aménagement forestier

ATTENDU l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 11 novembre 2024 ;

ATTENDU le dépôt et l'adoption d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du 9 décembre 2024 ;

ATTENDU les recommandations de la MRC des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 22 janvier 2025 aux termes d'un avis public publié sur le site internet de la municipalité et dans le journal le 8 janvier 2025.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2

D'adopter le règlement numéro 1001-48-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 et ses amendements visant à modifier les dispositions encadrant les travaux d'aménagement forestier.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8476-02-25

8.07 Adoption du règlement numéro 1004-15-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin de prescrire des modalités relatives à l'abattage d'arbres et aux coupes forestières

ATTENDU l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 11 novembre 2024 ;

ATTENDU le dépôt d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du 9 décembre 2024.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'adopter le règlement numéro 1004-15-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin de prescrire des modalités relatives à l'abattage d'arbres et aux coupes forestières.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8477-02-25

8.08 Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 1010-01-2025 afin de préciser les champs d'application spécifiques relatifs à la location de résidence de tourisme de court séjour et à l'établissement de résidence principale

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller dépose un avis de motion et un premier projet du règlement numéro 1010-01-2025 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les champs d'application spécifiques relatifs à la location de résidence de tourisme de court séjour et à l'établissement de résidence principale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

De déposer et d'adopter le premier projet du règlement numéro 1010-01-2025 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les champs d'application spécifiques relatifs à la location de résidence de tourisme de court séjour et à l'établissement de résidence principale.

De tenir une assemblée publique de consultation sur le projet.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8478-02-25

8.09 Nominations au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

ATTENDU la fin des mandats des postes 4 et 5 ;

ATTENDU QUE les membres actuellement en place ont manifesté l'intérêt de poursuivre leur mandat au sein du CCU ;

ATTENDU la recommandation des membres du CCU.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

De renouveler le mandat au CCU de madame Josée Fisette au poste 4 et de madame Geneviève Le Gruiec au poste 5.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0 Sécurité publique et incendie

8479-02-25

9.01 Entérinement d'embauche de deux (2) pompiers à temps partiel

ATTENDU l'annexe A-1 Politique et programme de recrutement et de sélection, de la politique relative aux conditions de travail des pompiers 2022-2027 ;

ATTENDU le processus d'embauche et la recommandation du directeur par intérim du Service de la sécurité publique et incendie de procéder à l'embauche de deux (2) pompiers à temps partiel, et ce, à compter du 28 janvier 2025 ;

ATTENDU QUE les embauches sont pour pourvoir des postes vacants.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOHN DALZELL, CONSEILLER
DISTRICT 1**

D'entériner l'embauche de messieurs Francis Desrochers et Joé Arcand, à titre de pompiers à temps partiel à la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, et ce, à compter du 28 janvier 2025.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les sommes seront imputées au poste budgétaire numéro 02-22000-141.

10.0 Environnement

8480-02-25

10.01 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement (CCE) tenue le 27 janvier 2025

Helen Morrison, conseillère dépose au conseil le procès-verbal de la séance du CCE tenue le 27 janvier 2025.

8481-02-25

10.02 Déclaration d'Engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord - Signature officielle demandée

ATTENDU l'importance d'assurer un accès à une eau de qualité pour les générations actuelles et futures ;

ATTENDU QUE la qualité de l'eau favorise le maintien d'une biodiversité saine et permet de rendre de nombreux services écologiques aux communautés ;

ATTENDU la nécessité d'entreprendre des actions qui ne visent pas uniquement la rivière du Nord, mais plutôt la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant ;

ATTENDU les actions que nous avons déjà entreprises et que nous sommes présentement à réaliser ;

ATTENDU QUE les engagements seront respectés en cohérence avec la capacité d'action des municipalités signataires ;

ATTENDU le souhait d'assurer la pérennité de la présente déclaration au-delà des mandats de quatre ans des élections.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN SÉBASTIEN
VAILLANCOURT, CONSEILLER DISTRICT 2**

D'optimiser collectivement la gestion des eaux de ruissellement afin de diminuer leur impact ;

De réduire l'utilisation et le gaspillage de l'eau, qu'elle provienne des rivières, des puits individuels, des aqueducs ou autres ;

De viser la conformité des installations septiques ;

D'acquérir, colliger, mettre à jour et partager les données et connaissances nécessaires pour obtenir un portrait clair de la qualité de l'eau du bassin versant, de concert avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux, dans les limites des informations disponibles ;

De renforcer la solidarité entre l'amont et l'aval et le concept de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant ;



De mutualiser nos ressources et expertises entre municipalités pour faciliter la mise en oeuvre des actions contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau ;

D'entreprendre des actions visant la protection des milieux humides et hydriques ;

De soutenir nos acteurs locaux et régionaux, dans l'amélioration de leurs pratiques, et à les inclure pour faire partie de la solution.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8482-02-25

10.03 Octroi de contrat - Surveillance des barrages à forte contenance X0005033, X0005034, X0005035, X0005020 et X2181546 - Années 2025 à 2028

ATTENDU QUE la Municipalité se doit d'effectuer une surveillance des barrages à forte contenance sur son territoire dont elle est propriétaire, et ce, conformément à la *Loi sur la sécurité des barrages* ;

ATTENDU QUE suivant son règlement sur la gestion contractuelle, la Municipalité peut faire une demande d'offres de services sur invitation pour les contrats ne dépassant pas le seuil établi par le législateur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait parvenir une demande d'offre de service aux quatre (4) firmes suivantes, afin d'effectuer les visites de reconnaissance et suivi des barrages des lacs Colette, Suzanne, Johanne, Parent et Loiselle pour les années 2025-2028 (projet ENV-01-2025) :

- Stantec Experts-conseils Ltée
- WSP
- DEC ENVIRO
- Parallèle 54

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions conformes le 27 janvier 2025 à 16 h :

Firme	Prix avant taxes	Prix avec taxes
Stantec Expert-Conseils Ltée	79 720,00 \$	91 658,07 \$
Parallèle 54	85 400,00 \$	98 188,65 \$
WSP	92 209,00 \$	106 017,30 \$

ATTENDU les crédits disponibles au poste budgétaire 02-47001-453, sujet à l'autorisation du conseil.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HELEN MORRISON,
CONSEILLÈRE DISTRICT 3**

D'octroyer à l'entreprise Stantec Expert-conseils Ltée., le contrat pour la surveillance des barrages à forte contenance X0005033, X0005034, X0005035, X0005020 et X2181546 au montant de **91 658,07 \$ taxes incluses**, pour un terme de quatre (4) ans, à savoir, pour les années 2025 à 2028, conformément au projet ENV-01-2025 ;

D'autoriser monsieur Mathieu Langlois, directeur du Service de l'environnement à signer, pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.



POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-47001-453.

8483-02-25

10.04 Octroi du contrat au CRE Laurentides pour un agent de liaison à l'été 2025

ATTENDU QUE la Municipalité a à cœur la préservation des lacs, rivières, cours d'eau et écosystèmes situés sur son territoire ;

ATTENDU la demande formulée par l'organisme Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) pour obtenir un soutien de la Municipalité dans ses efforts de préservation des lacs ;

ATTENDU le soutien technique pour la protection de la santé des lacs du territoire offert par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) ;

ATTENDU l'offre de service reçue du CRE Laurentides en date du 25 novembre 2024 visant à mettre à disposition de la Municipalité un agent de liaison.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOHN DALZELL, CONSEILLER DISTRICT 1

D'octroyer un contrat au CRE Laurentides dans le cadre du Programme estival d'accompagnement de protection des lacs pour l'été 2025, d'une somme de 24 280 \$ taxes en sus, suivant l'offre de service transmise par cet organisme.

D'autoriser monsieur Mathieu Langlois, directeur du Service de l'environnement à signer, pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

POUR :

Monsieur John Dalzell, Conseiller district 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, Conseiller district 2
Madame Helen Morrison, Conseillère district 3
Monsieur Louis Dupuis, Conseiller district 4
Monsieur Sylvain Harvey, Conseiller district 6
Madame Catherine Hamé, Mairesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-47001-411.

11.0 Divers

Divers



12.0 Correspondance

La correspondance est déposée au conseil.

13.0 Période de questions

La période de questions a débuté à 20 h 37 et s'est terminée à 21 h 03.

14.0 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller propose la levée de la séance.

Catherine Hamé
Mairesse

Anne-Claire Robert
Directrice générale
Greffière-trésorière

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.